



Direction de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt

Service de l'Alimentation

Pôle Protection de
l'Environnement et Suivi des
Contaminations (PESC)

Jardin Desclieux - BP 642
97 262 FORT-DE-FRANCE Cedex

GEDI Sarl
Usine Soudon
97287 LE LAMENTIN CEDEX 2

N/Réf. : AN/2017/
Dossier suivi par : Alex NOHILE
Poste téléphonique : 0596 71 20 91

Fort de France, le lundi 02 octobre 2017

AGREMENT
POUR LA DISTRIBUTION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références :

Vu les articles L. 254-1, L.254-2, L.254-3, R.254-1, R.254-2 et R.254-3 du code rural relatifs à la mise sur le marché, l'application et la distribution des produits antiparasitaires à usage agricole ;
Vu l'article 98 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ;
Vu le Décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
Vu la délégation de signature du Préfet de la Martinique au DAAF de Martinique : arrêté préfectoral n°11-00100 en date du 12 janvier 2011 ;

L'organisme GEDI sarl

domicilié à : Usine Soudon
97287 LE LAMENTIN CEDEX 2

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **MA00174**
pour effectuer ses activités - de distribution **OUI**
- d'application **NON**
de produits antiparasitaires à usage agricole.

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

GEDI sarl	97287	LE LAMENTIN
-----------	-------	-------------

Fait à Fort de France, le lundi 02 octobre 2017

Pour le Préfet de la Martinique,
et par délégation,
Pour le directeur de l'Alimentation, l'Agriculture et de la forêt
Le directeur adjoint

Pierre GAUTHIER